



National Defence

Défense nationale

Deputy Minister

Sous-ministre

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, (Ontario)
K1A 0K2

AUG 27 2019

L'honorable Kevin Sorenson
Président du Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur,

Comme promis dans la réponse du gouvernement au quarante-sixième rapport du Comité permanent des comptes publics, intitulé *Rapport 6, Le Collège militaire royal du Canada – Défense nationale, des Rapports de l'automne 2017 du vérificateur général du Canada*, la Défense nationale envoie sa réponse finale à la recommandation 1, dont la date d'échéance est le 31 août 2019.

Cordialement,

Jody Thomas

Pièce jointes : 1

Canada 

Réponse au Comité permanent des comptes publics, *Rapport 6 : Le Collège militaire royal du Canada*, suite aux Rapports de l'automne 2017 du vérificateur général du Canada

Recommandation 1

Que, d'ici septembre 2018, la Défense nationale présente au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport donnant des détails sur les progrès réalisés pour : 1) définir clairement et renforcer l'instruction militaire des élèves-officiers au Collège militaire royal du Canada afin de la rendre pertinente, pratique et utile pour les unités opérationnelles; 2) intégrer ce programme d'instruction militaire amélioré aux programmes d'études universitaires destinés aux élèves-officiers. Un rapport final doit également être présenté au plus tard le 31 août 2019.

Contexte

Dans la réponse du gouvernement au *Rapport 6 : Le Collège militaire royal du Canada* du Comité permanent des comptes publics, la Défense nationale s'était engagée à fournir au Comité, au plus tard le 30 septembre 2018, une mise à jour provisoire relativement à la recommandation 1 ainsi qu'un rapport final au plus tard le 31 août 2019.

Dans son plan d'action, la Défense nationale s'est engagée à examiner tous les aspects du programme d'instruction militaire du Collège militaire royal (CMR) afin de s'assurer que les activités d'instruction sont plus pertinentes et utiles pour les unités opérationnelles, mieux intégrées aux études universitaires et bien équilibrées par rapport au volet académique du Programme de formation des officiers de la Force régulière (PFOR). La Défense nationale s'est aussi engagée à consulter les dirigeants des Forces armées canadiennes (FAC) dans le cadre de ce travail, et à mesurer le rendement à l'aide des méthodes d'analyse de la défense. Le Ministère s'est engagé à compléter ces activités au plus tard le 1^{er} août 2019.

Progrès réalisés pour définir clairement et renforcer l'instruction militaire

Dans son rapport provisoire présenté en septembre 2018, la Défense nationale explique qu'elle a déjà pleinement mis en œuvre cinq des six mesures qu'elle propose pour définir et renforcer l'instruction militaire :

- La Défense nationale a harmonisé les exigences du pilier militaire au cadre de perfectionnement des leaders des FAC;
- La Défense nationale a amélioré la qualité des instructeurs en établissant de nouveaux critères de sélection du personnel de l'Escadre d'instruction du CMR;
- La Défense nationale a rendu l'instruction militaire des aspirants de marine et des élèves-officiers plus réaliste en offrant un programme axé davantage sur la pratique;

- La Défense nationale, dès l'été 2018, a rehaussé les occasions d'apprentissage en cours d'emploi en offrant des emplois d'été à des aspirants de marine et des élèves-officiers en fonction de leurs domaines d'intérêt sur le plan professionnel et des possibilités de perfectionnement du leadership;
- La Défense nationale a accru la collaboration entre le CMR et les dirigeants des FAC en offrant de nouvelles possibilités pour les commandants du CMR de consulter le chef d'état-major de la défense.

La Défense nationale continue de surveiller ces mesures et d'en valider l'incidence afin de s'assurer qu'elles produisent les effets escomptés au cours des prochaines années. Depuis septembre 2018, la Défense nationale a mis en œuvre la sixième mesure. Afin de renforcer l'instruction militaire, le CMR a adopté un nouveau cadre d'évaluation du rendement relativement au pilier militaire. Il sera utilisé dès la prochaine année scolaire.

Le CMR remplace le système existant de réussite/échec par un système de notation alphabétique, ce qui permettra une évaluation plus nuancée de chacune des forces et des faiblesses des aspirants de marine et des élèves-officiers. Grâce à ce nouveau cadre de notation, il sera possible d'établir des plans d'amélioration individuels plus personnalisés pour les cadets qui ne satisfont pas aux normes du CMR et de donner des responsabilités plus stimulantes à ceux qui réussissent bien.

Le CMR, à l'appui de ce nouveau cadre d'évaluation du rendement, tente d'obtenir plus de renseignements sur la notation relative à l'instruction militaire des aspirants de marine et des élèves-officiers. Pour sa part, la Défense nationale mise sur la capacité analytique des logiciels de mesure du rendement pour améliorer l'analyse des tendances des notes des aspirants de marine et des élèves-officiers dans les quatre piliers du PFOR, et ce, pour mieux comprendre dans quelle mesure les cadets assimilent l'instruction militaire. La Défense nationale s'attend à lancer le nouveau logiciel à jour au cours des deux prochaines années.

Progrès réalisés pour intégrer et équilibrer l'instruction militaire et les études

Dans son rapport provisoire de septembre 2018, la Défense nationale décrit les progrès réalisés dans la mise en œuvre des six mesures visant à intégrer et à équilibrer l'instruction militaire et les études. Trois mesures ont été pleinement mises en œuvre :

- La Défense nationale a amélioré la coordination entre le programme militaire et le programme d'études grâce à des réunions hebdomadaires réunissant le personnel et les membres du corps professoral de l'Escadre militaire, de l'Escadre des études et de l'Escadre des sports;
- La Défense nationale a intégré le volet académique et le volet militaire du PFOR en s'assurant que la pertinence pratique des cours est démontrée de façon plus

systematique, et en adoptant une approche à l’instruction plus pratique. La Défense nationale poursuit le travail de mise à jour du matériel scolaire et d’instruction afin de mieux aborder des sujets comme les communications, la culture, la cybersécurité, le leadership et la santé mentale;

- La Défense nationale a équilibré l’instruction militaire et les études, notamment en réservant des périodes précises de la journée aux activités scolaires et d’autres aux activités militaires, et en veillant à ce que les activités parascolaires aient moins d’incidence sur l’instruction militaire.

Depuis septembre 2018, la Défense nationale a entrepris la mise en œuvre des trois autres mesures visant à intégrer et à équilibrer l’instruction militaire et les études. La pleine mise en œuvre de ces mesures nécessite la coordination et l’harmonisation entre des entités internes et externes, de sorte que leur mise en œuvre est prolongée au-delà de l’année scolaire 2019-2020.

La Défense nationale a examiné la structure du Programme de formation des officiers de la Force régulière afin d’équilibrer le pilier militaire et le pilier scolaire. Les changements apportés rehaussent l’importance du pilier militaire en tant que composante du diplôme général décerné par le CMR – ainsi que l’importance du pilier sportif et du pilier linguistique – de manière à ce que les quatre piliers soient des éléments du PFOR qui ont tous la même importance. La mise en œuvre intégrale de cette mesure nécessite la consultation des instances de gouvernance scolaire provinciales, ce que la Défense nationale entreprendra au cours de la présente année scolaire.

La Défense nationale terminera son examen systématique du tronc commun universitaire dès que les FAC auront publié les nouvelles normes d’officier, ce qui est prévu au cours des deux prochaines années. Ces normes permettront au Ministère de déterminer si des changements doivent être apportés au programme pour faire en sorte que le PFOR continue de bien répondre aux exigences des FAC.

S’appuyant sur le travail du comité d’examen de la gouvernance de l’Académie canadienne de la Défense, le Ministère a entrepris de formuler des recommandations au ministre de la Défense nationale quant aux ajustements des pouvoirs, des responsabilités et des obligations redditionnelles des principaux organes de gouvernance et de certains postes clés. Ces modifications permettront une meilleure harmonisation des activités quotidiennes et à long terme du CMR avec les besoins des FAC, notamment en lien avec la surveillance académique de l’évolution des programmes du CMR afin de mieux servir les FAC. Pour procéder à la pleine mise en œuvre de cette mesure, il faudra modifier les ordonnances et règlements royaux, un processus qui devrait prendre plusieurs années.

Conclusion

Les mesures prises par la Défense nationale définissent et renforcent l'instruction militaire des aspirants de marine et des élèves-officiers au Collège militaire royal, en plus de mieux l'intégrer à leur programme d'études. Des travaux importants se poursuivent pour s'assurer que le Programme de formation des officiers de la Force régulière du CMR forme des cadets qui répondent aux besoins des FAC. La Défense nationale surveillera les effets de ces mesures de façon régulière, consciente que la qualité du programme d'instruction militaire et du programme d'études des aspirants de marine et des élèves-officiers est essentielle à l'établissement d'un solide corps d'officiers des FAC.